

## Supplément Vision pour l'avenir 2011-2012 au *Manuel de formation de l'adjoint du gouverneur*

### Districts participant à la phase pilote du plan Vision pour l'avenir

Les mises à jour suivantes concernent les districts participant de juillet 2010 à juin 2013 à la phase pilote du plan Vision pour l'avenir de la Fondation Rotary. Une fois la phase pilote terminée, le plan Vision pour l'avenir sera étendu à tous les districts.

Les districts pilotes auront des responsabilités Fondation accrues dans le cadre du plan Vision pour l'avenir. Ils devront être certifiés pour être en mesure de recevoir des fonds de subventions de la Fondation Rotary et auront la responsabilité d'administrer le processus de certification de leurs clubs afin que ces derniers puissent recevoir des subventions de la Fondation Rotary.



### Plan Vision pour l'avenir : la nouvelle structure de subvention de la Fondation Rotary

Le plan Vision pour l'avenir vise à :

- Simplifier les programmes de la Fondation et leur administration en accord avec sa mission
- Soutenir des actions durables ayant des résultats quantifiables
- Concentrer les efforts des Rotariens dans les domaines où ils auront le plus grand impact
- Proposer des options qui permettent d'atteindre des objectifs aux niveaux local et international
- Transférer davantage le pouvoir de décision aux districts afin que les Rotariens dans les clubs et districts aient le sentiment que la Fondation est leur Fondation
- Donner une visibilité accrue aux initiatives de la Fondation Rotary et améliorer l'image publique du Rotary

Pour consulter les dernières informations disponibles : [www.rotary.org/fr/fvdistrict](http://www.rotary.org/fr/fvdistrict).

### SHARE et le Fonds spécifique de district (FSD)

Le système *SHARE* permet de distribuer les fonds de la Fondation dans le monde entier et permet aux districts de décider de la manière dont les fonds sont dépensés dans le cadre de subventions de district et mondiales, des programmes PolioPlus ou des Centres du Rotary pour la paix.

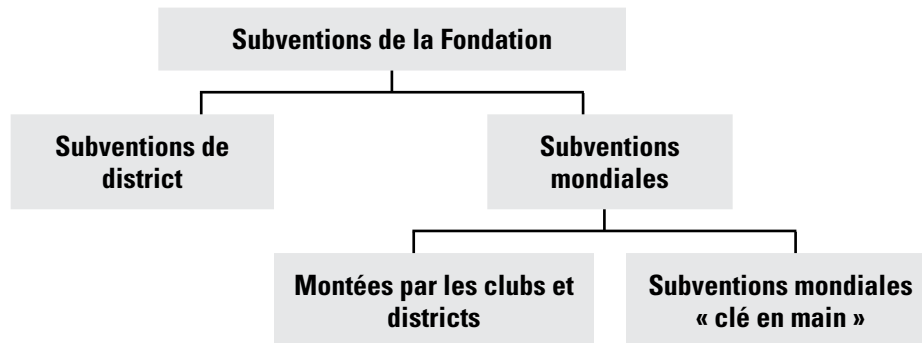
À la fin de chaque année rotarienne, les contributions sont réparties comme suit :

- 50 % au Fonds mondial
- 50 % au Fonds spécifique de district

Le Fonds mondial sert à financer actions durables et subventions s'inscrivant dans l'un des six axes stratégiques. Le Fonds spécifique de district permet à chaque district de financer sa participation aux subventions de district et mondiales.

## Types de subventions proposées

Le nouveau modèle de subvention de la Fondation Rotary offrira deux types de programmes : les subventions de district et les subventions mondiales, pour lesquelles deux options sont proposées : les subventions mondiales montées par les clubs et les districts, et les subventions mondiales « clé en main ».



Les **subventions de district** permettent aux clubs et aux districts de financer des actions et activités s’inscrivant dans le cadre de la mission de la Fondation Rotary dans le but de répondre aux besoins immédiats de leur collectivité localement et à l’étranger. Les districts peuvent utiliser jusqu’à 50 % de leur FSD. Votre district pourra s’il le souhaite utiliser moins de 50 % de son FSD pour en allouer une partie en faveur du programme PolioPlus ou dans le but de participer à une subvention mondiale de plus grande envergure. Le district est responsable de la gestion de la subvention. Pour en savoir plus sur les [subventions de district](#).

Les **subventions mondiales** permettent de participer à des actions à vocation plus stratégique et durable avec un soutien accru de la Fondation. Elles financeront des actions internationales de plus grande envergure à fort impact et aux résultats durables dans l’un des six axes stratégiques s’inscrivant dans le cadre de la mission de la Fondation Rotary :

- Paix et prévention/résolution des conflits
- Prévention et traitement des maladies
- Eau et assainissement
- Santé de la mère et de l’enfant
- Alphabétisation et éducation de base
- Développement économique et local

Les clubs et districts ont deux options : monter leurs propres actions s’inscrivant dans les axes stratégiques ou participer à des actions « clé en main » montées par la Fondation avec des organisations partenaires.

Le montant minimum de la contrepartie versée par le Fonds mondial à une subvention mondiale est de 15 000 dollars pour un budget total minimum de 30 000 dollars. La Fondation participe à hauteur de 50 % des contributions en liquide des clubs et districts, et de 100 % des contributions en provenance du FSD. Les subventions mondiales doivent être parrainées par au moins un Rotary club ou district dans le pays où l’action/activité financée sera mise en œuvre (parrain local) et au moins un Rotary club ou district en dehors de ce pays (parrain international). Les deux parrains doivent participer à la phase pilote du plan Vision pour l’avenir.

Avant de présenter un dossier de demande, les Rotariens parrains de l'action doivent adresser un avant-projet à la Fondation décrivant les activités et résultats anticipés. Une fois celui-ci accepté, les clubs/districts parrains auront six mois pour soumettre en ligne à la Fondation la demande de subvention proprement dite qui devra avoir été préalablement avalisée par le responsable Fondation de district.

Les subventions mondiales « clé en main » seront quant à elles financées à 100 % par le Fonds mondial et les organisations partenaires. Les Rotariens assureront la mise en œuvre de l'action. Ce type de subvention sera proposé sur *Accès membres* ultérieurement.

Les demandes de subvention mondiale pourront être envoyées à la Fondation tout au long de l'année. Il vous incombe en tant que gouverneur d'établir des objectifs, et d'encourager et de motiver les dirigeants des clubs et du district à monter des actions financées par des subventions mondiales. Vous pouvez choisir de vous concentrer sur un ou deux axes stratégiques pendant la durée de votre mandat.

### **Certification et gestion des subventions**

Les district pilotes, pour être en mesure de recevoir des subventions de la Fondation, doivent avoir achevé la procédure de certification en ligne au cours de laquelle ils acceptent de mettre en place et de respecter les lignes de conduite de gestion financière énoncées dans le protocole d'accord de district. La mise en place de ces pratiques rigoureuses permet de s'assurer que des mécanismes de contrôle ont été mis en place pour administrer efficacement les fonds de subvention de la Fondation.

Les districts pilotes devront également organiser un séminaire de gestion des fonds de subventions destiné aux clubs désirant obtenir leur certification et dont le contenu sera élaboré à partir des publications *Séminaire de district sur la gestion des subventions de la Fondation Rotary* et *Guide de l'instructeur*. En plus de cette formation, les présidents de club en exercice et élus devront lire et signer le protocole d'accord de club (PAC).

Plus d'informations sur le processus de certification sont disponibles sur [www.rotary.org/fr/fvdistrict](http://www.rotary.org/fr/fvdistrict).

### **Ressources**

Vous avez accès sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org) aux dernières informations disponibles concernant le plan Vision pour l'avenir. Pour recevoir les mises à jour, abonnez-vous au bulletin électronique Vision pour l'avenir sur : <http://www.rotary.org/fr/Members/RunningADistrict/FutureVisionPilotProgram/Pages/FutureVisionnewsletter.aspx>.

Les ressources suivantes vous aideront dans votre rôle d'adjoint du gouverneur :

- [Supplément Vision pour l'avenir à la pochette \*Gestion du club\*](#)
- [Supplément Vision pour l'avenir à \*La présidence du club\*](#)
- [Supplément Vision pour l'avenir à \*La commission Fondation de club\*](#)

### **Spécialistes**

- Commission Fondation de district – Cette commission gère les activités Fondation du district.
- Coordinateur régional de la Fondation (RRFC) et leurs adjoints – Rotariens nommés comme conseiller principal pour les clubs et districts d'une région sur tout ce qui a trait à la Fondation Rotary.

## Qui contacter ?

- Pour toutes les questions relatives au plan Vision pour l'avenir : [futurevision@rotary.org](mailto:futurevision@rotary.org)
- Pour des questions relatives au processus de certification : [fvqualification@rotary.org](mailto:fvqualification@rotary.org)
- Pour des questions plus générales sur la Fondation : [contact.center@rotary.org](mailto:contact.center@rotary.org)

## **Annexe 4 *Objectifs de club : document de planification* pages 32-33**